

# Préfecture de ALPES-MARITIMES ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

### Contrôle sanitaire des **EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Edité le 15 octobre 2025

MAIRIE DE TRINITE (LA) Hôtel de Ville rue de l'Hôtel de Ville 06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

### **REGIE EAU D'AZUR**

Type Code Nom Prélevé le : vendredi 10 octobre 2025 à 08h56 Prélèvement 00262479 par: PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /

Unité de gestion 1895 REGIE EAU D'AZUR Type visite: D2 Installation UDI 000093 **RESEAU LA TRINITE** 

Point de surveillance S 0000004188 RESEAU TRINITE 1-D2

ROBINET TOILETTE/VESTIAIRE DU STADE DE L' Localisation exacte

Commune TRINITE (LA)

#### Mesures de terrain

Résultats	limites de qualité		Références de qualité		
	inf.	sup.	inf.	sup.	

sup.

Commentaires de terrain :

### Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00262488 Référence laboratoire : LSE2510-26238

	résultats	limites de qualité		références de qualité		
		inf.	sup.	inf.	sup.	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,012 mg/L		2,00		1,00	
Nickel	<5 μg/L		20,00			
Plomb	<2 μg/L		10,00			

# Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00262479)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation, le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

Fabrice Dassonville

Junonvilles

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).



# Préfecture de ALPES-MARITIMES ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

### Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 15 octobre 2025

MAIRIE DE TRINITE (LA)
Hôtel de Ville
rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

### **REGIE EAU D'AZUR**

TypeCodeNomPrélèvement00262480Unité de gestion1895REGIE EAU D'AZURInstallationUDI000093RESEAU LA TRINITEPoint de surveillanceS 0000004188RESEAU TRINITE 1-D2

Localisation exacte ROBINET TOILETTE DE LA MAIRIE

Commune TRINITE (LA)

Prélevé le : vendredi 10 octobre 2025 à 08h44

par: PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN

Type visite: D1

### Mesures de terrain

Résultats	limites de qualité		Références de qualité			
	inf.	sup.	inf.	sup.		

Commentaires de terrain :

### Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : MET1 Code SISE de l'analyse : 00262489 Référence laboratoire : LSE2510-17043

	résultats	limites de qualité		références de qualité		
		inf.	sup.	inf.	sup.	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,017 mg/L		2,00		1,00	
Nickel	<5 μg/L		20,00			
Plomb	<2 μg/L		10,00			

# Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00262480)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation, le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

Fabrice Dassonville

Junonvilles

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).